



**HIVER  
2007**

# PROGRAMMATION LOISIRS

Inscriptions par la poste du 4 au 8 janvier

## TABLE DES MATIÈRES

ACTIVITÉS SPORTIVES - ADULTES	1 - 2
ACTIVITÉS CULTURELLES - ADULTES	2
ACTIVITÉS SPORTIVES - ENFANTS	3
ACTIVITÉS CULTURELLES - ENFANTS	3 - 4
ATELIERS D'ANIMATION PRÉSCOLAIRES	4
ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE	5
LÉO-LECAVALIER	
ACTIVITÉS SPORTIVES POUR TOUS	5
ACTIVITÉS CULTURELLES POUR TOUS	5
SEMAINE DE LA RELÂCHE SCOLAIRE	6
ORGANISMES	7
LIEUX DES ACTIVITÉS	7
INSCRIPTIONS PAR LA POSTE	8
FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS	9
FICHE MÉDICALE DE L'ENFANT - ACTIVITÉS	10
FORMULAIRE D'INSCRIPTION RELÂCHE SCOLAIRE	11
FICHE MÉDICALE DE L'ENFANT RELÂCHE SCOLAIRE	12

## ACTIVITÉS SPORTIVES - ADULTES

### ➔ CONDITIONNEMENT AÉROBIQUE ET ENTRAÎNEMENT MUSCULAIRE EN SALLE

en collaboration avec le centre  
Conditionnement Flex.

Venez brûler des calories et sculpter votre corps, améliorer votre posture et votre endurance cardio-vasculaire. Profitez d'équipements de qualité et d'un lieu d'entraînement adapté à vos besoins.

Âge minimum : 18 ans (code : COND-A-01)

Date de début : 20 janvier

Date de fin : 30 juin

Endroit : centre Conditionnement Flex

Coût : 125 \$

Équipement fourni par le participant :  
vêtements et souliers de sports.

Lors de votre première visite, le centre Conditionnement Flex vous remettra une carte valide pour 30 visites jusqu'au 30 juin 2007. Cette carte vous donnera accès au cours de danse aérobique ainsi qu'à la salle d'entraînement.

Consultez l'horaire au centre Conditionnement Flex qui sera disponible au cours du mois de janvier. Différents cours seront offerts, cinq jours par semaine.

### ➔ YOGA

**Niveau 1** : Apprentissage de base du yoga, discipline spirituelle et corporelle qui vise à libérer l'esprit par la parfaite maîtrise du corps. Diminue le stress et favorise le sommeil par des exercices de respiration, de postures et de détente.

**Niveau 2** : Apprentissage portant une plus grande attention au souffle en relation avec les postures, exploration et pratique des différentes techniques respiratoires et notions de philosophie. Prérequis : deux sessions de yoga de niveau 1.

### 50 ANS ET PLUS

Cours de yoga de base traditionnelle mieux adaptés aux besoins et réalités des personnes âgées de 50 ans et plus.

Lieu : Théâtre du Vieux La Prairie

### Yoga 50 ans et +

Lundi

13 h 30 à 14 h 45

(Code : YOGAAGEDOR-01)

### Yoga adultes

**Niveau 1**

Lundi

18 h 30 à 19 h 45

(Code : YOGA-D-01)

### Yoga adultes

**Niveau 1**

Lundi

20 h à 21 h 15

(Code : YOGA-D-05)

### Yoga adultes

**Niveau 2**

mercredi

18 h 30 à 19 h 45

(Code : YOGA-I-01)

### Yoga adultes

**Niveau 1**

Mercredi

20 h à 21 h 15

(Code : YOGA-D-03)

Coût 1 cours/sem. : 104 \$

Coût 2 cours/sem. : 166 \$

Date de début : 22 janvier

Date de fin : 28 mai

Durée : 16 semaines

Relâche : voir page 6

Endroit : sera confirmé par téléphone

### ➔ VOLLEY-BALL RÉCRÉATIF

Activité libre qui s'adresse à toutes les personnes désireuses d'apprendre ou de perfectionner les techniques du volley-ball tout en s'amusant.

Jour : mardi (Code : VOL-A-01)

Heure : 19 h 30 à 21 h

Endroit : école secondaire de La Magdeleine

Coût : 71 \$

Date de début : 23 janvier

Date de fin : 15 mai

Durée : 16 semaines

Relâche : 6 mars

### ➔ KARATÉ (école Shotokan)

Le karaté est une technique d'autodéfense sans arme. Parmi les plus fonctionnels des arts martiaux, le karaté vise l'utilisation maximale de tous les membres du corps avec les techniques défensives et offensives énergiques.

Jour : lundi et mercredi (débutant)

(Code : KARA-DA-01)

Heure : 19 h à 20 h 30

Jour : mardi et jeudi (avancé)

(Code : KARA-AA-01)

Heure : 19 h à 20 h 30

Endroit : Centre de Karaté

Coût : 100 \$

Durée : 12 semaines

(22 janvier au 16 avril)

Relâche : 9 avril

# ACTIVITÉS SPORTIVES - ADULTES

**Nouveau**

## ➔ **CARDIO PLEIN AIR**

Profitez de l'hiver avec un cours de Cardio-musculation en plein air offert par l'entreprise Cardio Plein Air!

Ce cours de conditionnement physique complet et très dynamique, procure une meilleure oxygénation du corps et de l'esprit. Il inclut une période de cardio par intervalles, des exercices de musculation et de la relaxation inspirée du Tai-Chi. Le matériel est fourni.

Jour : mardi et jeudi  
(Code : CARDIO-01)  
Heure : 19 h à 20 h 15  
Endroit : chalet du parc de la Place-de-la-Famille  
Coût : 190 \$  
Durée : 16 semaines  
Date de début : 23 janvier  
Date de fin : 17 mai  
Relâche : 6 et 8 mars

## ➔ **GYMNASTIQUE SENSORIELLE**

La gymnastique sensorielle consiste en des enchaînements de mouvements simples mais inhabituels qui sont effectués dans une lenteur relâchée et qui sollicitent la globalité du corps. Elle développe la perception, la coordination et l'équilibre.

Jour : Jeudi : 13 h 30 à 14 h 45  
(Code : GYMSENSORI-01)  
Endroit : Théâtre du Vieux La Prairie  
Coût : 130 \$  
Date de début : 25 janvier  
Date de fin : 17 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : voir page 6

## ➔ **CLUB DE MARCHÉ**

(offert par le Réseau À-Vie-Forme)  
Le Réseau À-Vie-Forme, c'est l'ensemble des clubs de marche-santé établis dans plusieurs villes de la Montérégie.

Adaptés au rythme de chacun, les cours se déroulent comme suit : 25 minutes d'exercices d'échauffement, 60 minutes de marche-santé sur des parcours variés dans la ville; retour en salle de 25 minutes pour : étirements, musculation légère et relaxation. Les entraînements ont lieu peu importe la température sauf si celle-ci présente un danger.

L'inscription pour une session à un des clubs du Réseau vous donne accès à tous les autres clubs sans frais supplémentaires, sauf celui des Montérégiennes.

### **Les Enjouis de La Prairie**

Les lundis de 19 h à 21 h  
Départ à partir de la Maison-à-Tout-le-Monde, local 46

### **Les Boute-en-train de La Prairie**

Les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30  
Départ à partir de la Maison-à-Tout-le-Monde, local 46

Inscriptions à la Maison-à-Tout-le-Monde, le jour même de l'activité.

	<u>Session d'hiver</u>	<u>Session de printemps</u>
Âge :	18 ans et +	18 ans et +
Coût :	48 \$	48 \$
Durée :	10 semaines	10 semaines
Date de début :	8 janvier	26 mars
Date de fin :	14 mars	30 mai

N.B. : les 5 et 7 mars, 9 avril et 21 mai, les activités se dérouleront à l'extérieur.

Pour plus de renseignements sur le Réseau, consultez le site Internet : [www.avieforme.ca](http://www.avieforme.ca) ou communiquez par courrier électronique : [info@avieforme.ca](mailto:info@avieforme.ca) ou téléphonez à monsieur Fernand Rainville au (450) 926-1852.

# ACTIVITÉS CULTURELLES - ADULTES

## ➔ **PEINTURE À L'HUILE**

Apprentissage des techniques de base de la peinture à l'huile. Exploration par la composition d'après un thème ou exploration libre à partir des couleurs primaires.

\* Réunion d'information pour les élèves inscrits (matériel à acheter):  
le lundi 15 janvier à 19 h, à la Maison-à-Tout-le-Monde, local 11

Lundi : niveau I — 19 h à 22 h  
(Code : PEINT\_I-01)  
Mardi : niveau II — 19 h à 22 h  
(Code : PEINT\_II-02)  
Mercredi : niveau II — 19 h à 22 h  
(Code : PEINT\_II-03)  
Jeudi : niveau II — 19 h à 22 h  
(Code : PEINT\_II-04)  
Endroit : Maison-à-Tout-le-Monde, local 11  
Coût : 158 \$  
Date de début : 22 janvier  
Date de fin : 17 mai, à l'exception du groupe du lundi qui se terminera le 28 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : voir page 6

## ➔ **PEINTURE À L'ACRYLIQUE**

De niveau débutant, ce cours enseigne les techniques de base (les couleurs, les outils, les papiers, etc). La peinture à l'acrylique sera explorée à travers des travaux libres ou des thématiques.

\* Réunion d'information pour les élèves inscrits (matériel à acheter)  
Le mercredi 17 janvier à 19 h à la Maison-à-Tout-le-Monde, local 22

Mercredi : 19 h à 21 h 30  
(CODE : ACRYLIQUE)  
Endroit : Maison-à-Tout-le-Monde, local 22  
Coût : 169 \$ (coût à prévoir pour l'achat du matériel)  
Date de début : 24 janvier  
Date de fin : 16 mai  
Durée : 16 semaines

## ➔ **AMÉNAGEMENT PAYSAGER**

Cours visant l'acquisition de connaissances en horticulture ornementale et la découverte des règles de l'art en aménagement paysager. L'un des objectifs du cours amènera les participants à produire un plan d'aménagement « façade » d'une résidence qu'ils auront choisie.

Jour : Mercredi (Code : AMENAGE-01)  
Heure : 19 h à 22 h  
Coût : 106 \$  
Date de début : 14 mars  
Date de fin : 2 mai  
Durée : 8 semaines  
Endroit : Maison-à-Tout-le-Monde, local 25

## ➔ **GUITARE I, II, III**

À l'aide d'un enseignement progressif, l'élève apprendra ou perfectionnera les techniques de la guitare classique de façon à établir un jeu solide et avoir un grand plaisir à jouer. Chaque élève doit avoir sa guitare classique ou acoustique pour suivre ce cours.

À noter que la priorité sera donnée aux enfants en ce qui concerne le choix des horaires afin de leur permettre de terminer plus tôt.

Endroit : Complexe Saint-Laurent  
Période : 30 minutes en cours privé  
Directive : Prévoir l'achat d'un cahier  
Coût : 296 \$

Jour : Les lundis, débutant, intermédiaire et avancé  
(Code : GUIT-DIA-02)  
Heure : entre 15 h et 21 h  
Date de début : 22 janvier  
Date de fin : 28 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : voir page 6

Jour : Les mercredis, intermédiaire et avancé  
(Code : GUIT-IA-01)  
Heure : entre 15 h et 21 h  
Date de début : 24 janvier  
Date de fin : 16 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : voir page 6

Jour : Les samedis, débutant, intermédiaire et avancé  
(Code : GUIT-DIA-01)  
Heure : entre 9 h et 17 h  
Date de début : 27 janvier  
Date de fin : 26 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : voir page 6

## ➔ **PIANO**

Ce cours s'adresse aux étudiants de tous les niveaux : débutants, intermédiaires, avancés, professionnels ; autant pour les adultes, personnes âgées que pour les enfants et adolescents. Avec une approche humoristique, vous développerez joyeusement le meilleur de vous-même.

À noter qu'à la suite des inscriptions, le professeur appellera les élèves pour fixer l'heure de cours. La priorité sera donnée aux enfants en ce qui concerne le choix des horaires afin de leur permettre de terminer plus tôt.

Endroit : chalet du parc de la Place-de-la-Famille  
Coût : 273 \$

Jour : Les mardis (niveau I)  
(Code : PIANO-01)  
Date de début : 23 janvier  
Date de fin : 15 mai  
Durée : 16 semaines  
Heure : sur rendez-vous  
Relâche : 6 mars

Jour : Les jeudis (niveaux II et III)  
(Code : PIANO-02)  
Date de début : 25 janvier  
Date de fin : 17 mai  
Durée : 16 semaines  
Heure : sur rendez-vous  
Relâche : 8 mars

Jour : Les vendredis (niveau I, II et III)  
(Code : PIANO-03)  
Date de début : 26 janvier  
Date de fin : 25 mai  
Durée : 16 semaines  
Heure : sur rendez-vous  
Relâche : 9 mars et 6 avril



# ACTIVITÉS CULTURELLES - ENFANTS



## ACTIVITÉS SPORTIVES - ENFANTS

### ➔ LES PETITS SPORTIFS

Afin de développer leurs capacités psychomotrices, leurs habiletés sociales et leur intérêt ludique, les enfants participeront à différents jeux tels que le parachute, des rallyes, des routines aérobiques, les quilles et ils s'initieront à la base de certains sports.

Âge : 3 à 5 ans (les enfants inscrits au cours ne doivent plus porter de couches)  
 Jour : samedi  
 Heure : 9 h (Code : SPORTIF-01)  
 Heure : 10 h (Code : SPORTIF-02)  
 Période : 50 minutes  
 Endroit : école secondaire Saint-François-Xavier  
 Coût : 44 \$  
 Date de début : 20 janvier  
 Date de fin : 19 mai  
 Durée : 16 semaines  
 Relâche : voir page 6

### ➔ MINI-BASKET

Les enfants seront initiés aux rudiments du basket-ball tout en respectant les capacités de ce groupe d'âge.

Âge : 6 à 8 ans  
 Jour : samedi (Code : MINIBASKET-01)  
 Heure : 11 h  
 Période : 60 minutes  
 Coût : 44 \$  
 Endroit : école secondaire Saint-François-Xavier  
 Date du début : 20 janvier  
 Date de fin : 19 mai  
 Durée : 16 semaines  
 Relâche : voir page 6

### ➔ KARATÉ (École Shotokan)

Le karaté est une technique d'autodéfense sans arme. L'apprentissage de ses techniques offensives et défensives énergiques aidera votre enfant à avoir confiance en lui, en plus de développer sa coordination et d'aiguiser ses réflexes.

Âge : 7 ans et plus  
 Jour : samedi (cours)  
 Groupe : débutant  
 Heure : 9 h à 10 h (Code : KARA-DE-01)  
 Groupe : intermédiaire  
 Heure : 10 h à 11 h (Code : KARA-IE-01)  
 Groupe : avancé  
 Heure : 11 h à 12 h (Code : KARA-AE-01)  
 Jour : dimanche (pratique)  
 Heure : 10 h à 11 h 30 (pour tous)  
 Endroit : Centre de Karaté  
 Coût : 65 \$  
 Durée : 12 semaines (20 janvier au 15 avril)  
 Relâche : 7 et 8 avril

### ➔ THÉÂTRE

Initiation au jeu, exercices corporels et de concentration, improvisation, personnage, mise en scène, exercices de diction, de voix et de respiration.

Âge : 9 à 13 ans  
 Mercredi : 18 h 45 à 20 h 15 (Code : THÉÂTRE913-01)  
 Endroit : Maison-à-Tout-le-Monde, local 31-A  
 Coût : 97 \$  
 Date de début : 24 janvier  
 Date de fin : 16 mai  
 Durée : 16 semaines  
 Relâche : voir page 6

### ➔ PRÉBALLET

Dès ses toutes premières années de danse, l'enfant fera l'apprentissage de la rythmique corporelle de même qu'une base pour la danse classique, le maintien, la discipline, etc.

Âge : 4 ans  
 Jour : samedi  
 Heure : 9 h (Code : PREB-E4ANS-02)  
 Heure : 10 h (Code : PREB-E4ANS-01)  
 Durée : 45 minutes  
 Endroit : école secondaire de La Magdeleine  
 Coût : 54 \$  
 Date de début : 20 janvier  
 Date de fin : 19 mai  
 Durée : 16 semaines  
 Relâche : 10 mars et 7 avril

### ➔ BALLET CLASSIQUE

En plus de développer des habiletés corporelles (équilibre, sens du rythme, souplesse, etc.), cet atelier amènera l'enfant à découvrir un vocabulaire de mouvements précis appartenant à la danse classique.

Âge : 5 à 7 ans  
 Jour : samedi (Code : BALL-E-01)  
 Heures : 11 h  
 Période : 60 minutes  
 Endroit : école secondaire de La Magdeleine  
 Coût : 54 \$  
 Date de début : 20 janvier  
 Date de fin : 19 mai  
 Durée : 16 semaines  
 Relâche : 10 mars et 7 avril

### ➔ JAZZ FUNKY

Style de danse dynamique sur musique rythmée. Combinaison de la gestuelle du jazz, du funky et du hip hop que l'on peut retrouver dans les vidéoclips.

	<b>1<sup>er</sup> groupe</b>	<b>2<sup>e</sup> groupe</b>
Âge :	5-7 ans	5-7 ans
Jour :	vendredi	samedi
	(Code : BJAZZ-01)	(Code : BJAZZ-02)
Heure :	18 h	13h30
Période :	60 minutes	60 minutes
Endroit :	école Saint-François-Xavier	école secondaire La Magdeleine
Coût :	54 \$	54 \$
Date de début :	26 janvier	20 janvier
Date de fin :	25 mai	19 mai
Durée :	16 semaines	16 semaines
Relâche :	9 mars et 6 avril	10 mars et 7 avril

### ➔ PRÉTROUPE

Les élèves inscrits à cette activité auront la possibilité d'exercer leur pleine capacité dans divers styles de danse tels que : lyrique, jazz, funky et hip hop. De plus, ils auront l'occasion de bien connaître les techniques de base de la danse classique, utile à la formation des danseurs grâce au temps prévu à cet effet dans les cours hebdomadaires de ballet classique. La prétroupe suggère une formation de deux cours par semaine mais il est aussi possible de choisir un ou l'autre des cours offerts soit le ballet classique ou le jazz funky.

Âge :	8 à 12 ans	
Période :	60 minutes	
Horaire :	vendredi 19 h	samedi 12 h 30
Cours :	Jazz funky	Ballet classique
Code :	PRETROUPE-02	PRETROUPE-01
Endroit :	école Saint-François-Xavier	école secondaire La Magdeleine
Jour :	vendredi	samedi
Coûts :		
1 cours par sem. :	43 \$	43 \$
2 cours par sem. :	69 \$	69 \$
Date de début :	26 janvier	20 janvier
Date de fin :	25 mai	19 mai
Durée :	16 semaines	16 semaines
Relâche :	9 mars et 6 avril	10 mars et 7 avril

### ➔ DESSIN

Introduction aux techniques de base du dessin. Avec le crayon, l'enfant développera son habileté à travers une série d'exercices traitant des points fondamentaux du dessin, tels que la ligne, la composition et le volume.

\* Réunion d'information pour les élèves inscrits (matériel à acheter)  
 Le mardi 16 janvier à 19 h  
 Maison-à-Tout-le-Monde, local 11

Âge : 8 ans et plus  
 Jour : samedi (Code : DESS-E-01)  
 Heure : 9 h à 11 h  
 Endroit : Maison-à-Tout-le-Monde, local 11  
 Coût : 112 \$  
 Date de début : 20 janvier  
 Date de fin : 19 mai  
 Durée : 16 semaines  
 Relâche : 10 mars et 7 avril

### ➔ PEINTURE À L'HUILE

En utilisant la peinture à l'huile comme médium, ce cours vise à développer le sens de l'observation et des couleurs, tout en s'amusant.

\* Réunion d'information pour les élèves inscrits (matériel à acheter)  
 Le mardi 16 janvier à 19 h  
 Maison-à-Tout-le-Monde, local 11

Âge : 10 ans et plus  
 Jour : samedi (Code : PEINT-E-01)  
 Heure : 13 h à 15 h  
 Endroit : Maison-à-Tout-le-Monde, local 11  
 Coût : 113 \$  
 Date de début : 20 janvier  
 Date de fin : 19 mai  
 Durée : 16 semaines  
 Relâche : 10 mars et 7 avril

# ACTIVITÉS CULTURELLES - ENFANTS (suite)



## ➔ GARDIENS AVERTIS

(Programme de la Croix-Rouge)  
Le cours de gardiens avertis a pour but d'éveiller le sens des responsabilités chez les jeunes qui veulent devenir gardiens et gardiennes. Cet atelier, échelonné sur six semaines, leur permettra d'acquérir les connaissances, les compétences et la confiance nécessaire pour veiller au bien-être et à la sécurité des enfants dont ils ont la garde.

Âge : 11 à 16 ans  
Jour : samedi  
Heure : 10 h à 11 h 30  
(Code : GARD-E-01)  
13 h à 14 h 30  
(Code : GARD-E-02)  
Endroit : Complexe Saint-Laurent  
Coût : 37 \$  
Date de début : 27 janvier  
Date de fin : 3 mars  
Durée : 6 semaines



## ATELIERS D'ANIMATION PRESCOLAIRES

Ateliers axés principalement sur la création, la découverte, la socialisation et le jeu par différentes activités. L'enfant aura la chance d'exploiter l'expression corporelle et dramatique, le chant, la musique, les contes et le bricolage.

## ➔ LES BOUTS DE CHOU (3 jours/semaine)

Âge : 4 - 5 ans  
Jour : lundi, mercredi et vendredi  
(Code : BCHOU-01)  
Heure : 9 h à 11 h  
Endroit : Maison-à-Tout-le-Monde, local 35  
Coût : 263 \$  
Autres enfants d'une même famille : 184 \$  
Date de début : 22 janvier  
Date de fin : 25 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : 5, 7, 9 mars, 6, 9 avril et 21 mai

## ➔ GUITARE I, II, III

Les jeunes apprendront la lecture musicale (les notes sur l'instrument et sur la portée) ainsi que la technique reliée à la guitare classique, à la théorie musicale et à certaines pièces. Chaque élève doit avoir sa guitare classique ou acoustique pour suivre le cours.

À la suite des inscriptions, le professeur appellera les élèves pour fixer l'heure du cours. La priorité sera donnée aux enfants en ce qui concerne le choix des horaires afin de leur permettre de terminer plus tôt.

Âge : 5 ans et plus  
Période : 30 minutes en cours privé  
Endroit : Complexe Saint-Laurent  
Directives : prévoir l'achat d'un cahier  
Coût : 271 \$

Jour : Les lundis, débutant, intermédiaire et avancé (Code : GUIT-DIA-02)  
Heure : entre 15 h et 21 h  
Date de début : 22 janvier  
Date de fin : 28 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : 5 mars, 9 avril et 21 mai

Jour : Les mercredis, intermédiaire et avancé (Code : GUIT-IA-01)  
Heure : entre 15 h et 21 h  
Date de début : 24 janvier  
Date de fin : 16 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : 7 mars

Jour : Les samedis, débutant, intermédiaire et avancé (Code : GUIT-DIA-01)  
Heure : entre 9 h et 17 h  
Date de début : 27 janvier  
Date de fin : 26 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : 10 mars et 7 avril

## ➔ PIANO

Ce cours s'adresse aux étudiants de tous les niveaux : débutants, intermédiaires, avancés, professionnels ; autant pour les adultes, personnes âgées que pour les enfants et adolescents. Avec une approche humoristique, vous développerez joyeusement le meilleur de vous-même.

À la suite des inscriptions, le professeur appellera les élèves pour fixer l'heure du cours. La priorité sera donnée aux enfants en ce qui concerne le choix des horaires afin de leur permettre de terminer plus tôt.

Âge : 8 ans et plus  
Endroit : chalet du parc de la Place-de-la-Famille  
Période : 30 minutes en cours privé  
Coût : 260 \$

Jour : Les mardis (Niveau I) (Code : PIANO-01)  
Heures : sur rendez-vous  
Date de début : 23 janvier  
Date de fin : 15 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : 6 mars  
Jour : Les jeudis (Niveau II et III) (Code : PIANO-02)

Heures : sur rendez-vous  
Date de début : 25 janvier  
Date de fin : 17 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : 8 mars  
Jour : Les vendredis (Niveau II et III) (Code : PIANO-03)

Heures : sur rendez-vous  
Date de début : 26 janvier  
Date de fin : 18 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : 9 mars et 6 avril

## ➔ MOUSSAILLONS (2 jours/semaine)

Âge : 3 - 4 ans  
Jour : lundi et mercredi  
(Code : MOUSS-01)  
Heure : 9 h à 11 h  
Endroit : Maison-à-Tout-le-Monde, local 16  
Coût : 183 \$  
Autres enfants d'une même famille : 128 \$  
Date de début : 22 janvier  
Date de fin : 23 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : 5, 7 mars, 9 avril et 21 mai

## ➔ DAUPHINS (2 jours/semaine)

Âge : 4 - 5 ans  
Jour : mardi et jeudi  
(Code : DAUPH-01)  
Heure : 9 h à 11 h  
Endroit : Maison-à-Tout-le-Monde, local 35  
Coût : 183 \$  
Autres enfants d'une même famille : 128 \$  
Date de début : 23 janvier  
Date de fin : 17 mai  
Durée : 16 semaines  
Relâche : 6 et 8 mars



# ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE LÉO-LECAVALIER

## ➔ HEURE DU CONTE

Votre tout-petit adore les histoires? Vous voulez développer ses habiletés sur le plan de la lecture et de la socialisation? Cette activité de l'heure du conte est pour lui. Une heure magique d'éveil à la lecture, où comptines, histoires, chansons et petits bricolages sont au rendez-vous.

Âge : 3 à 5 ans  
 Jour : mardi (Code : HEUCON-01)  
 Heure : 10 h  
 Date de début : 6 février  
 Date de fin : 10 avril  
 Durée : 10 semaines  
 Coût : 25 \$ pour la session, par enfant (avec la carte-privilèges)

Inscription obligatoire  
 (maximum de 15 enfants par activité)

## ➔ HEURE DU CONTE EN PYJAMA

Histoires et berceuses seront à nouveau au rendez-vous avec l'animatrice Cathy Lachapelle. Juste avant d'aller dormir les tout-petits sont invités à revêtir leurs plus beaux vêtements de nuit et à apporter leur toutou favori. Magie des mots, douce complicité, instant de bonheur.

Âge : 3 à 6 ans  
 Heure : choisir entre 18 h 30 ou 19 h 30  
 Dates :  
 1<sup>re</sup> animation : mardi 13 février à 18 h 30 (Code : HEUCONPYJ-01)  
 mardi 13 février à 19 h 30 (Code : HEUCONPYJ-02)  
 mercredi 14 février à 18 h 30 (Code : HEUCONPYJ-07)  
 2<sup>e</sup> animation : mardi 13 mars à 18 h 30 (Code : HEUCONPYJ-03)  
 mardi 13 mars à 19 h 30 (Code : HEUCONPYJ-04)  
 mercredi 14 mars à 18 h 30 (Code : HEUCONPYJ-08)  
 3<sup>e</sup> animation : mardi 10 avril à 18 h 30 (Code : HEUCONPYJ-05)  
 mardi 10 avril à 19 h 30 (Code : HEUCONPYJ-06)  
 mercredi 11 avril à 18 h 30 (Code : HENCONPYJ-09)  
 Durée : 45 minutes par animation  
 Coût : 2 \$ par animation (avec la carte-privilèges)  
 4 \$ par animation (sans la carte-privilèges)

Inscription obligatoire  
 (maximum de 15 enfants par activité)



## ➔ SPECTACLE DE PÂQUES : LAPIDOUX ET LA FLEUR MAGIQUE

Le théâtre *La petite valise* propose une histoire interactive où l'enfant participe à la quête du héros. À l'aide d'un baluchon magique, Lapidoux amène les enfants dans une forêt fantastique. Le perroquet Zozo avertit Lapidoux que le joueur de tours et magicien Zébulon a jeté un sort aux cacaoyers. Il n'y aura donc plus de chocolat pour Pâques. Comment Lapidoux pourra annuler le sort?

Âge : 3 à 8 ans  
 Date : dimanche 1<sup>er</sup> avril (Code : LAPIDOUX -01)  
 Heure : 13 h 30  
 Endroit : bibliothèque Léo-Lecavalier  
 Coût : 2 \$ (avec la carte-privilèges)  
 4 \$ (sans la carte-privilèges)

Inscription obligatoire  
 (maximum de 70 enfants)

## ➔ ATELIER D'ÉCRITURE « LES MOTSTADITS »

Vous êtes convié à vous inscrire à un atelier d'écriture intitulé « Les Motstadits ». Pas besoin d'être pro en français pour vivre l'aventure des « Motstadits ». Venez vous divertir en présence d'amateurs d'écriture comme vous, le tout dans une ambiance agréable et respectueuse. Cet atelier a pour but de découvrir l'étendue de votre créativité et de trouver quelques trucs afin de déjouer le syndrome de la page blanche. Le seul matériel dont vous aurez besoin est un crayon et un cahier.

Âge : 14 ans et +  
 Dates : les lundis 22 janvier, 19 février, 19 mars, 23 avril et 28 mai (Code : ATELECRIT-01)  
 Heure : 19 h à 21 h 30  
 Endroit : bibliothèque Léo-Lecavalier  
 Coût : 10 \$ avec la carte-privilèges

Inscription obligatoire  
 (Nombre de places limité)

## ➔ INITIATION À INTERNET

L'objectif de cette initiation est de vous donner une compréhension globale de ce qu'est Internet. Dans un contexte de recherche d'information, vous apprendrez ainsi les éléments de base afin de mieux utiliser les répertoires et outils de recherche appropriés. Des conseils et des instructions vous seront fournis pour mieux maîtriser les diverses possibilités avantageuses de dialogues et de communications de l'Internet.

Jour : jeudi  
 Heure : 9 h 30 h à 11 h 30  
 Dates :  
 1<sup>re</sup> session : (Code : INTERNET-01)  
 11, 18, 25 janvier et 1<sup>er</sup> février  
 2<sup>e</sup> session : (Code : INTERNET-02)  
 8, 15, 22 février et 1<sup>er</sup> mars  
 Endroit : bibliothèque Léo-Lecavalier  
 Coût : 35 \$ par session (choisir l'une des deux sessions)

Inscription obligatoire  
 (Nombre de places limité)



# ACTIVITÉS SPORTIVES POUR TOUS



## ➔ PATINAGE LIBRE

Jusqu'au 28 mars 2007

Mercredi : 18 h 30 à 19 h 20  
 Dimanche : 13 h 30 à 14 h 50  
 Relâche : 24 et 31 décembre 2006  
 Coût :  
 Enfant sans carte-privilèges : 2 \$  
 Adulte sans carte-privilèges : 3 \$  
 Gratuit avec la carte-privilèges  
 Endroit : Centre sportif La Prairie, 555, rue Notre-Dame  
 Durée : 4 janvier au 28 mars

En plus de l'horaire régulier, des heures de patin libre ont été ajoutées durant la période des Fêtes et la Semaine de relâche scolaire.

## ➔ HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Heure : 13 h 30 à 14 h 20  
 Dates : 27, 28, 29 décembre 2006  
 3, 4, 5 janvier 2007

## ➔ GLISSADE

Au parc de la Place-de-la-Famille, une butte pour la glissade a été aménagée afin d'offrir aux petits ainsi qu'aux plus grands des heures de plaisir.

## ➔ PISTE DE SKI DE FOND

Une piste de ski de fond de 8 km est aménagée dans le secteur du Grand Boisé. Le départ est situé près du chalet du parc de la Place-de-la-Famille et un plan est affiché à l'intérieur du chalet.

## ➔ PATINOIRES EXTÉRIURES

Des patinoires avec des bandes sont aménagées dans les parcs suivants :

- Optimiste (anciennement Jean XXIII)
- La Clairière
- de La Magdeleine
- de L'Arrondissement
- de la Place-de-la-Famille

Afin d'offrir un service de qualité, les patinoires comprennent :

- un endroit chauffé pour mettre les patins
- de l'éclairage
- une toilette
- un surveillant

De plus, au parc de la Place-de-la-Famille, il y a un anneau glacé pour le patin.

Horaire (selon la température) :

Lundi au jeudi : 16 h 30 à 21 h  
 Vendredi : 16 h 30 à 22 h  
 Samedi : 10 h à 22 h  
 Dimanche : 10 h à 21 h

Lors des journées de congé, les patinoires sont disponibles à partir de 10 h.

# ACTIVITÉS CULTURELLES POUR TOUS

## ➔ THÉÂTRE DES 4 VILLES

Surveillez Le Communic-Action et le journal Le Reflet pour le lancement de la programmation des spectacles pour enfants, en début d'année 2007.



# SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE 2007 ACTIVITÉS

## Inscriptions par la poste du 5 au 16 février

Un seul versement accepté. Votre chèque doit être fait à l'ordre de la Ville de La Prairie et daté du 16 février 2007. Pour les non-résidents, les coûts sont majorés de 50 %. Vous devez utiliser le formulaire d'inscription à la page 11, ainsi que la fiche médicale à l'endos.



### Le lundi 5 mars ➤ CLUB DES PETITS DÉBROUILLARDS, LA PRAIRIE

En compagnie d'animateurs scientifiques, les jeunes feront des expériences simples, amusantes et impressionnantes dans les domaines de la chimie, de la science physique, de l'environnement et du corps humain.

Âge : 5 à 12 ans  
(maternelle et plus)  
Coût : 23 \$  
Départ : 8 h  
Heure d'arrivée prévue : 16 h 30

### Le mardi 6 mars ➤ CENTRE D'AMUSEMENT L'ASTUCE, TERREBONNE

En équipe, les jeunes devront faire preuve de courage pour relever des défis et réussir les différentes épreuves afin d'arriver à résoudre l'énigme ultime.

Âge : 5 à 12 ans (maternelle et plus)  
Coût : 23 \$  
Départ : 7 h 15  
Heure d'arrivée prévue : 17 h

### Le mercredi 7 mars ➤ SUPERGLISSADES, SAINT-JEAN-DE-MATHA

Descente sur tubes sur plus de 20 pistes différentes, ainsi que rafting sur neige, le train de vitesse et le cyclone. Aire de jeux et deux manèges de type carrousel pour les tout-petits.

Âge : 5 à 12 ans (maternelle et plus)  
Coût : 23 \$  
Départ : 7 h 45  
Heure d'arrivée prévue : 16 h 30

### Le jeudi 8 mars ➤ FORT ANGRIGNON, MONTRÉAL

Des épreuves délirantes et éducatives pratiquées en équipe dans un cadre sécuritaire. Espadrilles et tenue sportive obligatoires.

Âge : 5 à 12 ans (maternelle et plus)  
Coût : 23 \$  
Départ : 8 h  
Heure d'arrivée prévue : 17 h

### Le vendredi 9 mars ➤ QUILLES ET CINÉMA, BOUCHERVILLE (deux parties)

Quilles en matinée et cinéma en après-midi (film à confirmer)

Âge : 5 à 12 ans (maternelle et plus)  
Coût : 23 \$ (incluant un combo friandise et breuvage au cinéma)  
Départ : 8 h 45  
Heure d'arrivée prévue : 15 h 45

Les coûts incluent le transport en autobus scolaire. Les départs pour toutes ces activités se feront à partir de la Maison-à-Tout-le-Monde située au 135, chemin de Saint-Jean.

#### IMPORTANT

- Les enfants doivent arriver 15 minutes avant le départ des autobus.
- Ils doivent avoir un lunch froid en leur possession pour chacune des journées.
- L'argent de poche n'est pas permis.
- Les enfants doivent être vêtus selon les conditions climatiques et doivent avoir des vêtements de rechange pour les activités extérieures.
- Advenant l'annulation de la sortie aux glissades en raison de mauvaises conditions climatiques, vous aurez la possibilité de profiter du Service de garde toute la journée (à la Maison-à-Tout-le-Monde) ou bien, obtenir un remboursement.

### ➤ SERVICE DE GARDE Maison-à-Tout-le-Monde, 135, chemin de Saint-Jean

**Matin et soir**  
Pour enfants inscrits aux sorties  
Coût : 5 \$ / jour

Le service de garde à la journée sera également disponible, du lundi 5 mars au vendredi 9 mars, pour les enfants de 5 à 12 ans (maternelle et plus).

Les enfants assisteront à la présentation du film « Les petits pieds du bonheur » sur grand écran le mercredi au Complexe Saint-Laurent. Durant la semaine, ils participeront à diverses activités intérieures et extérieures, animées par nos moniteurs. Prévoir des vêtements chauds.

#### Toute la journée : de 7 h à 18 h

Coûts : 19 \$ / jour  
(1<sup>er</sup> enfant d'une famille)  
13 \$ / jour  
(2<sup>e</sup> enfant d'une même famille)  
10 \$ / jour  
(3<sup>e</sup> enfant d'une même famille)



### ➤ PROJECTION DU FILM « LES PETITS PIEDS DU BONHEUR » Le mercredi 7 mars au Complexe Saint-Laurent 2006, 87 minutes

Les aventures de Mumble, un jeune pingouin doté d'un don extraordinaire, sur la banquise de l'Antarctique. Ce film d'animation, touchant et humoristique, s'adresse à un public familial. Apportez vos friandises.

Coût : gratuit (avec la carte-privileges)  
2 \$ (sans carte-privileges)  
aucune inscription requise  
payable sur place, le jour de la représentation

1<sup>re</sup> représentation : 10 h  
2<sup>e</sup> représentation : 13 h 30

### À LA BIBLIOTHÈQUE LÉO-LECAVALIER Le jeudi 8 mars à 13 h 30

#### ➤ « À L'ABORDAGE »

Le capitaine Fripouille attend les jeunes intéressés à devenir pirates. Ceux-ci seront d'abord informés de la vie difficile qui les attend, ils devront par la suite passer une série d'épreuves de qualification afin de devenir de vrais pirates et partager le fameux trésor.

Inscription à l'avance (maximum 30 enfants)

Âge : 7 à 11 ans  
Jour : Jeudi  
(Code : ANIMARELAC-01)  
Date : 8 mars  
Heure : 13 h 30  
Endroit : bibliothèque Léo-Lecavalier  
Coût : 2 \$ (avec la carte-privileges)  
4 \$ (sans la carte-privileges)

# ORGANISMES

# CULTURELS



## SPORTIFS

### ASSOCIATION DU BASEBALL AMATEUR

Responsable : Jean Michel Roy  
Téléphone : 450-444-3232

### LIGUE DE PÉTANQUE DE LA PRAIRIE

Responsable : Raymond Sénécal, président  
Téléphone : 450-659-8898

### CLUB DE SACS DE SABLE LA PRAIRIE

Responsable : Françoise Perron  
Téléphone : 450-659-7066

### KARATÉ SHOTOKAN

Responsable : Daniel Trudeau  
Téléphone : 450-444-6718

### LIGUE DE BADMINTON

Responsable : Luc Léveillé  
Téléphone : 450-659-4828

### CLUB DE SOCCER LA PRAIRIE

Responsable des inscriptions :  
À confirmer

### LE CLUB LAPRAICYCLE

Responsable : Maurice Pinglot  
Téléphone : 450-444-2625

### LIGUE DE VOLLEY-BALL DE LA PRAIRIE

Responsable : Nathalie Vanier  
Téléphone : 450-444-7867

### ASSOCIATION HOCKEY-MINEUR DE LA PRAIRIE

Présidente : Sonya Gagnon  
Téléphone : 450-444-7925

### ASSOCIATION FOOTBALL DE LA PRAIRIE

Responsable : Michel Laplante  
Téléphone : 450-444-0297

### CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LA PRAIRIE

Responsable : Johanne St-Onge  
Téléphone : 450-619-1246

### LIGUE DE BALLE-MOLLE FÉMININE INC.

Responsable : Marie-Josée Daoust  
Téléphone : 450-635-1231

### LIGUE DE BALLE-MOLLE LES PIONNIERS

Responsable : Gilles Legault  
Téléphone : 450-444-1171

### LIGNE JUNIOR BB

Responsable : Richard Hamel  
Téléphone : 450-659-6456

### LIGUE DE QUILLES LA PRAIRIE

Responsable : Céline Tourigny  
Téléphone : 450-444-9821

### CLUB DE BRIDGE

Responsable : Maryse Leblanc  
Téléphone : 450-444-9846

### TROUPE DE THÉÂTRE LES JOYEUX COMPLICES

Responsable : Jean-Marie Robert  
Téléphone : 450-619-9338

### ART D'OEUVRES

Responsable : Chantal L. Loiseau  
Téléphone : 450-444-6700

### SOCIÉTÉ D'HISTOIRE LA PRAIRIE-DE-LA-MAGDELEINE

Président : René Jolicoeur  
249, rue Sainte-Marie  
Téléphone et télécopieur 450-659-1393  
Courriel : [histoire@laprairie-shlm.com](mailto:histoire@laprairie-shlm.com)  
Site Internet : [www.laprairie-shlm.com](http://www.laprairie-shlm.com)

### TROUPE THÉÂTRE OPTIMISTE

Responsable : Carole Benoît  
Téléphone : 450-444-8285

### LES BELLES HEURES DE LA NATIVITÉ

Responsable : Paul Trépanier  
Téléphone : 450-445-3725

## COMMUNAUTAIRES

### A.Q.D.R.

Responsable : Michel Trudeau  
Renseignement : 450-659-7514

### A.F.É.A.S. - CHRIST-ROI / A.F.É.A.S. - NATIVITÉ

A.F.É.A.S. La Nativité  
Présidente : Francine Fournier  
Téléphone : 450-659-5934  
A.F.É.A.S. Christ-Roi  
Présidente : Gilda Ouellet  
Téléphone : 450-659-1887

### COMPLEXE LE PARTAGE

Responsable : Francine Laliberté  
Téléphone : 450-444-0803

### ESCADRON 811 - LA PRAIRIE

Responsable : Diane Thibault  
Téléphone : 450-465-7708

### MOUVEMENT SCOUTS CANDIAC - LA PRAIRIE

Responsable : Nicole Rondeau  
Téléphone : 450-632-6098

### ASSOCIATION MARIE-REINE

Présidente : Solange Bouchard  
Téléphone : 450-659-9983

### CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LA PRAIRIE

Responsable : Huguette Perron  
Téléphone : 450-659-0827

### CHEVALIERS DE COLOMB DE LA PRAIRIE

Responsable : Gilles Lemay  
Téléphone : 450-635-9040

### CLUB OPTIMISTE DE LA PRAIRIE

Présidente : Ursula Dargegen  
Téléphone : 450-619-1562

### ASSOCIATION POUR LES ACCIDENTÉS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX

Responsable : Monique Lessard  
Téléphone : 450-659-0466

### CLUB RICHELIEU DE LA PRAIRIE

Responsable : Joseph Poirier  
Téléphone : 450-632-2482

### LA MAISON DES AÎNÉ(E)S DE LA PRAIRIE

Responsable : Céline Désautels  
Téléphone : 450-659-8787

### LA PRAIRIE EN FÊTE

Responsable : Terry Neal  
Téléphone : 450-444-5427

### OPÉRATION NEZ ROUGE SAINT-RÉMI/LA PRAIRIE

Responsable : Sylvie Tremblay  
Téléphone : 450-454-9294

### FÊTE ANNIVERSAIRE MARIAGE

Responsable : Réjean Lefrançois  
Téléphone : 450-659-9267



## LIEUX DES ACTIVITÉS

Bibliothèque Léo-Lecavalier  
500, rue Saint-Laurent  
450-444-6710

Centre de Karaté  
Route 132  
450-444-6718

Centre Sportif La Prairie (aréna)  
555, rue Notre-Dame  
450-444-9005

Centre Conditionnement Flex  
170, boulevard Taschereau, bureau 115

Complexe Saint-Laurent  
500, rue Saint-Laurent  
450-444-6700

École Émilie-Gamelin  
275, boulevard des Mésanges  
514-380-8899 poste 4021

École secondaire de La Magdeleine  
1100, boulevard Taschereau  
514-380-8899 poste 4071

Chalet du parc de la Place-de-la-Famille  
1300, chemin de Saint-Jean  
450-444-6724

Maison-à-Tout-le-Monde  
135, chemin de Saint-Jean  
450-444-6716

École secondaire Saint-François-Xavier  
500, boulevard Taschereau  
514-380-8899 poste 4051

Théâtre du Vieux La Prairie  
247, rue Sainte-Marie  
450-444-6722

### La programmation loisirs est une publication de la Ville de La Prairie

**Textes :** Service des loisirs  
**Réalisation :** Francine Lachance  
responsable des communications  
**Graphisme :** Safran publicité & marketing  
**Impression :** Imprimerie FL Chicoine  
**Tirage :** 9 600 exemplaires  
**Livraison :** Postes Canada  
**Dépôt légal :** Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

**Mairesse**  
Lucie F. Roussel  
**Conseillers**  
Donat Serres, District de la Milice  
Christian Caron, District du Christ-Roi  
Laurent Blais, District du Vieux La Prairie  
Jacques Bourbonnais, District de La Cité  
Yvon Brière, District de La Clairière  
Pierre Vocino, District de La Magdeleine  
Yves Sénécal, District de la Bataille  
Suzanne Perron, District de la Briqueterie



Ce document est imprimé à partir de matières recyclées et il est recyclable.

# INSCRIPTIONS PAR LA POSTE

Du 4 au 8 janvier 2007  
(pour la programmation des activités d'hiver)

Du 5 au 16 février 2007  
(pour les activités de la relâche scolaire)

Le coût d'inscription pour les non-résidents est majoré de 50 %.

## IMPORTANT :

Les formulaires reçus avant la première journée des inscriptions seront traités le lendemain de celle-ci.

Vous devez utiliser un formulaire d'inscription, remplir la fiche médicale à l'endos (sauf pour les activités adulte) et un chèque pour chaque personne et pour chacune des activités.

## PAIEMENT :

Faire parvenir les formulaires d'inscriptions et les chèques libellés à l'ordre de VILLE DE LA PRAIRIE à l'adresse suivante :

Service des loisirs  
VILLE DE LA PRAIRIE  
500, rue Saint-Laurent  
La Prairie (Québec) J5R 5X2

Pour la programmation des activités d'hiver : Vos chèques doivent être faits au montant de vos premiers choix d'activités et datés du 15 janvier 2007 ou deux versements égaux sont possibles :

1 <sup>er</sup> chèque :	15 janvier 2007
2 <sup>e</sup> chèque :	20 février 2007

Pour les activités de la relâche scolaire : Vos chèques doivent être datés du 16 février 2007.

L'émission de votre chèque est une preuve de votre paiement. Le Service des loisirs n'émettra aucun reçu, sauf si vous vous présentez au Service des loisirs pour en faire la demande.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

Vous trouverez les formulaires d'inscription aux pages 9 et 11 de cette programmation et sur le site Internet de la Ville : [www.ville.laprairie.qc.ca](http://www.ville.laprairie.qc.ca). Des exemplaires sont également disponibles au comptoir d'accueil du Service des loisirs.

Toutes les sections du formulaire d'inscription doivent être complétées (pour les résidents, le numéro du code à barres de la carte-privilèges ainsi que la date d'expiration de celle-ci doivent être indiqués).

## LES COURS DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS D'HIVER SERONT INTERROMPUS :

Du 5 au 11 mars (pour laisser place aux activités de la relâche scolaire)  
Les 6, 7, 8 et 9 avril (congé pascal)  
Le 21 mai (Journée nationale des Patriotes)

## CARTE-PRIVILÈGES

### RÉSIDENTS :

La carte-privilèges est obligatoire pour participer aux activités du Service des loisirs (à l'exception des activités de la relâche scolaire), elle doit être valide au moment de l'inscription de votre activité et pour l'abonnement à la bibliothèque Léo-Lecavalier.

### NON-RÉSIDENTS :

Les non-résidents doivent se procurer la carte-privilèges pour la bibliothèque seulement.

Pour obtenir cette carte, vous devez vous présenter à la bibliothèque Léo-Lecavalier située au 500 rue Saint-Laurent, durant les heures d'ouverture.

Vous devez présenter une preuve de résidence (permis de conduire, bail, compte). Une photo sera prise sur place. Toutefois, si vous désirez acquérir une carte pour chaque membre de votre famille, vous devez avoir en votre possession les photos des personnes non présentes lors de l'achat de la carte.

## TARIFICATION :

### POUR LES RÉSIDENTS :

	1 an	2 ans
Enfant (2 ans et +)	10 \$	15 \$
Étudiant temps plein (5 à 25 ans)	10 \$	15 \$
3 <sup>e</sup> âge (55 ans et +)	10 \$	15 \$
Adulte (18 à 54 ans)	15 \$	25 \$
Familiale (personnes résidant à la même adresse)	34 \$	60 \$
Institutionnel (pour un an seulement)	68 \$	

### POUR LES NON-RÉSIDENTS : (pour un an seulement) :

Enfant (2 ans et +)	55 \$
Étudiant temps plein (5 à 25 ans)	55 \$
3 <sup>e</sup> âge (55 ans et +)	55 \$
Adulte (18 à 54 ans)	85 \$
Remplacement de carte perdue	4 \$

## PREUVES EXIGÉES

### POUR LES RÉSIDENTS :

2 à 5 ans	Carte d'assurance-maladie
5 ans et plus	Carte d'assurance-maladie et attestation scolaire
18 ans et plus	Permis de conduire ou bail, compte de taxes scolaires ou municipales
Institutionnel	Preuve que la place d'affaires est située à La Prairie

### POUR LES NON-RÉSIDENTS : (pour un an seulement)

Enfant	Carte d'assurance-maladie
Étudiant	Attestation scolaire
Adulte	Aucune
Troisième âge	Permis de conduire ou carte d'assurance-maladie

## POLITIQUE MÉDICALE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS OFFERTES AUX ENFANTS

La Ville de La Prairie a établi une politique relative au dossier médical des participants aux activités du Service des loisirs afin de préciser les obligations des parents et celles de la Ville (ex. : allergies, autorisation pour médicament, intervention en cas d'urgence, etc.). Lors de l'inscription, un des deux parents ou le titulaire de l'autorité parentale doit obligatoirement compléter et signer ce formulaire qui est inclus dans la présente programmation.

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Toute demande de remboursement doit être acheminée par écrit au Service des loisirs.

Lorsqu'une activité est annulée par le Service des loisirs, le participant est remboursé intégralement.

Le participant qui annule son inscription plus de sept (7) jours avant le début d'un programme est remboursé intégralement.

Le participant qui annule son inscription moins de sept (7) jours avant le début de l'activité se voit retenir 10 \$ sur le coût de l'activité, à titre de frais d'administration.

Aucun atelier ou événement à la journée ne peut faire l'objet d'un remboursement. Toutefois, advenant une annulation en ce qui concerne le **camp de jour à la journée**, vous aurez la possibilité de **reporter** cette journée selon les places disponibles.

Le participant qui demande un remboursement en cours de session peut être remboursé au prorata des cours restant à suivre moins des frais d'administration de 10 \$, à la condition que pas plus de trois (3) cours n'aient été donnés par le professeur au moment de la demande de remboursement. À compter du quatrième cours, aucun remboursement n'est possible sans certificat médical.

Le participant qui annule son inscription à tout moment pour des raisons médicales peut, sur présentation d'un certificat signé de son médecin, être remboursé au prorata du nombre de cours restant à suivre. Toutefois, des frais d'administration de 10 \$ seront exigés.

Sous réserve de l'article 3, les abonnements à des programmes de fidélisation comme la carte-privilèges, le programme des sorties des terrains de jeux et le programme Adolesfun ne peuvent faire l'objet de remboursement.

En ce qui concerne le camp de jour, aucun remboursement ne sera accordé pour une demande reçue au Service des loisirs à compter de la première journée de la semaine ciblée ou si celle-ci a déjà eu lieu.

## ANNULATION ET COURS MANQUÉS

Le Service des loisirs se réserve le droit D'ANNULER ou de MODIFIER l'horaire d'une activité.

Les participants qui sont absents ne peuvent d'aucune façon reprendre un cours. Seuls les cours annulés par le Service des loisirs en raison de l'absence du professeur ou autre motif seront reportés à la fin de la session.

## TAXES

Les taxes sur les produits et services sont inclus dans le prix.

## NOMBRE DE PLACES

Veillez noter qu'il doit y avoir un nombre minimal de participants pour que l'activité ait lieu. De plus, le nombre d'inscriptions est limité pour le bon déroulement des activités.

## HEURES D'OUVERTURE

SERVICE DES LOISIRS  
(pour les questions administratives et les inscriptions)

Lundi :	8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30
Mardi au jeudi :	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi :	8 h 30 à 12 h 15

Téléphone : (450) 444-6700

### BIBLIOTHÈQUE LÉO-LECAVALIER

Lundi :	fermée
Mardi :	9 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 20 h 30
Mercredi au vendredi :	13 h 30 à 20 h 30
Samedi et dimanche :	13 h 30 à 16 h 30

Téléphone : (450) 444-6710

### COMPLEXE SAINT-LAURENT

Lundi :	17 h 30 à 20 h 30
Mardi au jeudi :	16 h 30 à 20 h 30
Vendredi :	13 h à 20 h 30
Samedi et dimanche :	13 h 30 à 16 h 30

Téléphone : (450) 444-6700

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

(COMPLÉTER CE FORMULAIRE EN LETTRES MOULÉES)

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ ÂGE : \_\_\_\_\_

NO TÉL. RÉG. ( ) \_\_\_\_\_ NO TÉL. BUR. ( ) \_\_\_\_\_

# CARTE-PRIVILÈGES : \_\_\_\_\_ DATE D'EXPIRATION : \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ (1<sup>er</sup> CHOIX) : \_\_\_\_\_ CODE : \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ (2<sup>e</sup> CHOIX) : \_\_\_\_\_ CODE : \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ (3<sup>e</sup> CHOIX) : \_\_\_\_\_ CODE : \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

## ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE LÉO-LACAVALLIER :

CODE DE L'ACTIVITÉ : \_\_\_\_\_ OU \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

CODE DE L'ACTIVITÉ : \_\_\_\_\_ OU \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

CODE DE L'ACTIVITÉ : \_\_\_\_\_ OU \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

CODE DE L'ACTIVITÉ : \_\_\_\_\_ OU \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

Toute personne qui s'inscrit et participe aux activités ci-haut mentionnées autorise spécifiquement la Ville à prendre et publier les photographies prises au cours de ces événements et ce, à des fins de renseignements et d'information auprès de ses citoyens.

SIGNATURE DU PARTICIPANT OU DU PARENT : \_\_\_\_\_

## POUR PARTICIPANT DE 17 ANS ET MOINS :

NOM DU PÈRE : \_\_\_\_\_

TÉL. RÉG. : ( ) \_\_\_\_\_ TÉL. BUR. : ( ) \_\_\_\_\_

NOM DE LA MÈRE : \_\_\_\_\_

TÉL. RÉG. : ( ) \_\_\_\_\_ TÉL. BUR. : ( ) \_\_\_\_\_

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

REÇU PAR : \_\_\_\_\_ DATE DE RÉCEPTION : \_\_\_\_\_

CHÈQUE REÇU :  \_\_\_\_\_ INSCRIPTION COMPLÉE :

COURS COMPLET :  \_\_\_\_\_ CARTE NON VALIDE :

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

(COMPLÉTER CE FORMULAIRE EN LETTRES MOULÉES)

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ ÂGE : \_\_\_\_\_

NO TÉL. RÉG. ( ) \_\_\_\_\_ NO TÉL. BUR. ( ) \_\_\_\_\_

# CARTE-PRIVILÈGES : \_\_\_\_\_ DATE D'EXPIRATION : \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ (1<sup>er</sup> CHOIX) : \_\_\_\_\_ CODE : \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ (2<sup>e</sup> CHOIX) : \_\_\_\_\_ CODE : \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ (3<sup>e</sup> CHOIX) : \_\_\_\_\_ CODE : \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

## ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE LÉO-LACAVALLIER :

CODE DE L'ACTIVITÉ : \_\_\_\_\_ OU \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

CODE DE L'ACTIVITÉ : \_\_\_\_\_ OU \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

CODE DE L'ACTIVITÉ : \_\_\_\_\_ OU \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

CODE DE L'ACTIVITÉ : \_\_\_\_\_ OU \_\_\_\_\_ COÛT : \_\_\_\_\_

Toute personne qui s'inscrit et participe aux activités ci-haut mentionnées autorise spécifiquement la Ville à prendre et publier les photographies prises au cours de ces événements et ce, à des fins de renseignements et d'information auprès de ses citoyens.

SIGNATURE DU PARTICIPANT OU DU PARENT : \_\_\_\_\_

## POUR PARTICIPANT DE 17 ANS ET MOINS :

NOM DU PÈRE : \_\_\_\_\_

TÉL. RÉG. : ( ) \_\_\_\_\_ TÉL. BUR. : ( ) \_\_\_\_\_

NOM DE LA MÈRE : \_\_\_\_\_

TÉL. RÉG. : ( ) \_\_\_\_\_ TÉL. BUR. : ( ) \_\_\_\_\_

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

REÇU PAR : \_\_\_\_\_ DATE DE RÉCEPTION : \_\_\_\_\_

CHÈQUE REÇU :  \_\_\_\_\_ INSCRIPTION COMPLÉE :

COURS COMPLET :  \_\_\_\_\_ CARTE NON VALIDE :

# FICHE MÉDICALE DE L'ENFANT – ACTIVITÉS



(COMPLÉTER CETTE FICHE EN LETTRES MOULÉES)

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
No d'assurance-maladie : \_\_\_\_\_ Exp. : \_\_\_\_\_

Votre enfant est-il allergique?  Oui  Non

Si oui, précisez : \_\_\_\_\_

J'autorise mon enfant à quitter SEUL le service de garde, après 16 h :  
 Oui  Non

## IMPORTANT : À COMPLÉTER EN CAS D'ALLERGIES

RÉACTION MINEURE :

- Démangeaison, urticaire  Éternuement, changement de la voix, toux  Enflure  
 Rougeur des yeux, larmoiement  Nausées, vomissements, crampes abdominales, diarrhée

TRAITEMENT :

- Administrer \_\_\_\_\_ Garder l'enfant sous surveillance  Contacter les parents  
 Retourner l'enfant à la maison

RÉACTION SÉVÈRE :

- Difficulté à avaler  Difficulté à parler  Difficulté à respirer  Perte de conscience

TRAITEMENT :

- Administrer \_\_\_\_\_  APPELER L'AMBULANCE : 911  Contacter les parents  
 Garder l'enfant sous surveillance visuelle constante  
 Remettre la seringue et le protocole d'allergies aux ambulanciers  
 L'enfant porte son médicament avec lui  Le responsable porte le médicament de l'enfant

## AUTRES INFORMATIONS REQUISES

A-t-il d'autres maladies requérant une attention particulière?

- Oui  Non Si oui, précisez : \_\_\_\_\_

Votre enfant a-t-il des difficultés au niveau :

- Visuel : Précisez \_\_\_\_\_  Moteur : Précisez \_\_\_\_\_  
 Auditif : Précisez \_\_\_\_\_  De langage : Précisez \_\_\_\_\_

## URGENCE / Personne(s) à contacter en cas d'urgence :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant (autres que les parents) :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Par la signature de ce formulaire, le parent déclare que les informations fournies sur l'état de santé de l'enfant sont véridiques et complètes. Les personnes employées par la Ville, pour la tenue de l'activité à laquelle participe l'enfant, prendront en considération ces informations en tout temps.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### OBLIGATION DES PARENTS

Pour participer aux activités organisées par le Service des loisirs, un des deux parents ou le titulaire de l'autorité parentale doit remplir et signer la fiche médicale pour allergie. Le refus ou l'omission de remplir la fiche médicale pour allergie empêchera l'enfant de participer à l'activité. De plus, tout changement relatif au dossier médical de l'enfant devra être signalé sans délai. Les parents dont l'enfant souffre d'allergie doivent fournir à leur frais, les médicaments à administrer à l'enfant. Ces médicaments doivent être remis au Service des loisirs et disponibles en tout temps. Pour tous les cas d'ÉpiPen, les parents devront obligatoirement laisser l'ÉpiPen de leur enfant au responsable le lundi, pour ensuite le reprendre le vendredi. Si l'enfant n'a pas avec lui ses médicaments, il ne pourra être admis à l'activité et ce, sous aucun prétexte.

Pour plus de détails concernant la politique médicale, veuillez consulter les informations incluses dans la programmation, en page 8.

# FICHE MÉDICALE DE L'ENFANT – ACTIVITÉS



(COMPLÉTER CETTE FICHE EN LETTRES MOULÉES)

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
No d'assurance-maladie : \_\_\_\_\_ Exp. : \_\_\_\_\_

Votre enfant est-il allergique?  Oui  Non

Si oui, précisez : \_\_\_\_\_

J'autorise mon enfant à quitter SEUL le service de garde, après 16 h :  
 Oui  Non

## IMPORTANT : À COMPLÉTER EN CAS D'ALLERGIES

RÉACTION MINEURE :

- Démangeaison, urticaire  Éternuement, changement de la voix, toux  Enflure  
 Rougeur des yeux, larmoiement  Nausées, vomissements, crampes abdominales, diarrhée

TRAITEMENT :

- Administrer \_\_\_\_\_ Garder l'enfant sous surveillance  Contacter les parents  
 Retourner l'enfant à la maison

RÉACTION SÉVÈRE :

- Difficulté à avaler  Difficulté à parler  Difficulté à respirer  Perte de conscience

TRAITEMENT :

- Administrer \_\_\_\_\_  APPELER L'AMBULANCE : 911  Contacter les parents  
 Garder l'enfant sous surveillance visuelle constante  
 Remettre la seringue et le protocole d'allergies aux ambulanciers  
 L'enfant porte son médicament avec lui  Le responsable porte le médicament de l'enfant

## AUTRES INFORMATIONS REQUISES

A-t-il d'autres maladies requérant une attention particulière?

- Oui  Non Si oui, précisez : \_\_\_\_\_

Votre enfant a-t-il des difficultés au niveau :

- Visuel : Précisez \_\_\_\_\_  Moteur : Précisez \_\_\_\_\_  
 Auditif : Précisez \_\_\_\_\_  De langage : Précisez \_\_\_\_\_

## URGENCE / Personne(s) à contacter en cas d'urgence :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant (autres que les parents) :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Par la signature de ce formulaire, le parent déclare que les informations fournies sur l'état de santé de l'enfant sont véridiques et complètes. Les personnes employées par la Ville, pour la tenue de l'activité à laquelle participe l'enfant, prendront en considération ces informations en tout temps.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### OBLIGATION DES PARENTS

Pour participer aux activités organisées par le Service des loisirs, un des deux parents ou le titulaire de l'autorité parentale doit remplir et signer la fiche médicale pour allergie. Le refus ou l'omission de remplir la fiche médicale pour allergie empêchera l'enfant de participer à l'activité. De plus, tout changement relatif au dossier médical de l'enfant devra être signalé sans délai. Les parents dont l'enfant souffre d'allergie doivent fournir à leur frais, les médicaments à administrer à l'enfant. Ces médicaments doivent être remis au Service des loisirs et disponibles en tout temps. Pour tous les cas d'ÉpiPen, les parents devront obligatoirement laisser l'ÉpiPen de leur enfant au responsable le lundi, pour ensuite le reprendre le vendredi. Si l'enfant n'a pas avec lui ses médicaments, il ne pourra être admis à l'activité et ce, sous aucun prétexte.

Pour plus de détails concernant la politique médicale, veuillez consulter les informations incluses dans la programmation, en page 8.

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION RELÂCHE SCOLAIRE 2007

(inscriptions par la poste du 5 au 16 février 2007)

(COMPLÉTER CE FORMULAIRE EN LETTRES MOULÉES)

NOM DE L'ENFANT : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

NO. TÉL. : \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ ÂGE : \_\_\_\_\_

# CARTE-PRIVILÈGES : \_\_\_\_\_ (carte non obligatoire pour les inscriptions)

**IDENTIFIEZ LA OU LES ACTIVITÉS CHOISIE(S) :** **NOMBRE DE PLACES LIMITÉ**

CLUB DES PETITS DÉBROUILLARDS (LUNDI)	( 23 \$ )	_____
CENTRE D'AMUSEMENT L'ASTUCE (MARDI)	( 23 \$ )	_____
SUPERGLISSADES, SAINT-JEAN-DE-MATHA (MERCREDI)	( 23 \$ )	_____
FORT ANGRIGNON (JEUDI)	( 23 \$ )	_____
QUILLES ET CINÉMA (VENDREDI)	( 23 \$ )	_____
« À L'ABORDAGE » (JEUDI) AVEC CARTE-PRIVILÈGES	( 2 \$ )	_____
« À L'ABORDAGE » (JEUDI) SANS CARTE-PRIVILÈGES	( 4 \$ )	_____
SOUS-TOTAL A :		_____

**SERVICE DE GARDE :**

	L	M	ME	J	V	
1 <sup>er</sup> ENFANT :	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 19 \$ = _____				
	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 5 \$ = _____				
2 <sup>e</sup> ENFANT MÊME FAMILLE :	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 13 \$ = _____				
	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 5 \$ = _____				
3 <sup>e</sup> ENFANT MÊME FAMILLE :	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 10 \$ = _____				
	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 5 \$ = _____				

POUR PLUS DE DÉTAILS, VOIR PAGE 6

SOUS-TOTAL B : \_\_\_\_\_

**MODE DE PAIEMENT :**

ARGENT  CHÈQUE  DÉBIT  VISA TOTAL (A + B) : \_\_\_\_\_

Toute personne qui s'inscrit et participe aux activités ci-haut mentionnées autorise spécifiquement la Ville à prendre et publier les photographies prises au cours de ces événements et ce, à des fins de renseignements et d'information auprès de ses citoyens.

SIGNATURE DU PARENT : \_\_\_\_\_ DATE : \_\_\_\_\_

N. A. S. AUX FINS DU RELEVÉ 24\* (FACULTATIF) : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

\* Le relevé 24 sera émis au nom du parent payeur (pour le service de garde à la journée seulement).

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

REÇU PAR : \_\_\_\_\_ DATE DE RÉCEPTION : \_\_\_\_\_

CHÈQUE REÇU :  \_\_\_\_\_ INSCRIPTION COMPILÉE :

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION RELÂCHE SCOLAIRE 2007

(inscriptions par la poste du 5 au 16 février 2007)

(COMPLÉTER CE FORMULAIRE EN LETTRES MOULÉES)

NOM DE L'ENFANT : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

NO. TÉL. : \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ ÂGE : \_\_\_\_\_

# CARTE-PRIVILÈGES : \_\_\_\_\_ (carte non obligatoire pour les inscriptions)

**IDENTIFIEZ LA OU LES ACTIVITÉS CHOISIE(S) :** **NOMBRE DE PLACES LIMITÉ**

CLUB DES PETITS DÉBROUILLARDS (LUNDI)	( 23 \$ )	_____
CENTRE D'AMUSEMENT L'ASTUCE (MARDI)	( 23 \$ )	_____
SUPERGLISSADES, SAINT-JEAN-DE-MATHA (MERCREDI)	( 23 \$ )	_____
FORT ANGRIGNON (JEUDI)	( 23 \$ )	_____
QUILLES ET CINÉMA (VENDREDI)	( 23 \$ )	_____
« À L'ABORDAGE » (JEUDI) AVEC CARTE-PRIVILÈGES	( 2 \$ )	_____
« À L'ABORDAGE » (JEUDI) SANS CARTE-PRIVILÈGES	( 4 \$ )	_____
SOUS-TOTAL A :		_____

**SERVICE DE GARDE :**

	L	M	ME	J	V	
1 <sup>er</sup> ENFANT :	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 19 \$ = _____				
	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 5 \$ = _____				
2 <sup>e</sup> ENFANT MÊME FAMILLE :	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 13 \$ = _____				
	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 5 \$ = _____				
3 <sup>e</sup> ENFANT MÊME FAMILLE :	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 10 \$ = _____				
	<input type="checkbox"/>	NBRE DE JOURS ____ X 5 \$ = _____				

POUR PLUS DE DÉTAILS, VOIR PAGE 6

SOUS-TOTAL B : \_\_\_\_\_

**MODE DE PAIEMENT :**

ARGENT  CHÈQUE  DÉBIT  VISA TOTAL (A + B) : \_\_\_\_\_

Toute personne qui s'inscrit et participe aux activités ci-haut mentionnées autorise spécifiquement la Ville à prendre et publier les photographies prises au cours de ces événements et ce, à des fins de renseignements et d'information auprès de ses citoyens.

SIGNATURE DU PARENT : \_\_\_\_\_ DATE : \_\_\_\_\_

N. A. S. AUX FINS DU RELEVÉ 24\* (FACULTATIF) : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

\* Le relevé 24 sera émis au nom du parent payeur (pour le service de garde à la journée seulement).

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

REÇU PAR : \_\_\_\_\_ DATE DE RÉCEPTION : \_\_\_\_\_

CHÈQUE REÇU :  \_\_\_\_\_ INSCRIPTION COMPILÉE :

# FICHE MÉDICALE DE L'ENFANT RELÂCHE SCOLAIRE 2007

(COMPLÉTER CE FORMULAIRE EN LETTRES MOULÉES)

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

No d'assurance-maladie : \_\_\_\_\_ Exp. : \_\_\_\_\_

Votre enfant est-il allergique?  Oui  Non

Si oui, précisez : \_\_\_\_\_

## IMPORTANT : À COMPLÉTER EN CAS D'ALLERGIES

### RÉACTION MINEURE :

- Démangeaison, urticaire  Éternuement, changement de la voix, toux  Enflure  
 Rougeur des yeux, larmoiement  Nausées, vomissements, crampes abdominales, diarrhée

### TRAITEMENT :

- Administrer \_\_\_\_\_ Garder l'enfant sous surveillance  Contacter les parents  
 Retourner l'enfant à la maison

### RÉACTION SÉVÈRE :

- Difficulté à avaler  Difficulté à parler  Difficulté à respirer  Perte de conscience

### TRAITEMENT :

- Administrer \_\_\_\_\_  APPELER L'AMBULANCE : 911  Contacter les parents  
 Garder l'enfant sous surveillance visuelle constante  
 Remettre la seringue et le protocole d'allergies aux ambulanciers  
 L'enfant porte son médicament avec lui  Le responsable porte le médicament de l'enfant

## AUTRES INFORMATIONS REQUISES

A-t-il d'autres maladies requérant une attention particulière?

Oui  Non Si oui, précisez : \_\_\_\_\_

Votre enfant a-t-il des difficultés au niveau :

- Visuel : Précisez \_\_\_\_\_  Moteur : Précisez \_\_\_\_\_  
 Auditif : Précisez \_\_\_\_\_  De langage : Précisez \_\_\_\_\_

## URGENCE / Personne(s) à contacter en cas d'urgence :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant (autres que les parents) :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

*Par la signature de ce formulaire, le parent déclare que les informations fournies sur l'état de santé de l'enfant sont véridiques et complètes. Les personnes employées par la Ville, pour la tenue de l'activité à laquelle participe l'enfant, prendront en considération ces informations en tout temps.*

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## OBLIGATION DES PARENTS

Pour participer aux activités organisées par le Service des loisirs, un des deux parents ou le titulaire de l'autorité parentale doit remplir et signer la fiche médicale pour allergie. Le refus ou l'omission de remplir la fiche médicale pour allergie empêchera l'enfant de participer à l'activité. De plus, tout changement relatif au dossier médical de l'enfant devra être signalé sans délai. Les parents dont l'enfant souffre d'allergie doivent fournir à leur frais, les médicaments à administrer à l'enfant. Ces médicaments doivent être remis au Service des loisirs et disponibles en tout temps. Pour tous les cas d'ÉpiPen, les parents devront obligatoirement laisser l'ÉpiPen de leur enfant au responsable le lundi, pour ensuite le reprendre le vendredi. Si l'enfant n'a pas avec lui ses médicaments, il ne pourra être admis à l'activité et ce, sous aucun prétexte.

Pour plus de détails concernant la politique médicale, veuillez consulter les informations incluses dans la programmation, en page 8.

# FICHE MÉDICALE DE L'ENFANT RELÂCHE SCOLAIRE 2007

(COMPLÉTER CE FORMULAIRE EN LETTRES MOULÉES)

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

No d'assurance-maladie : \_\_\_\_\_ Exp. : \_\_\_\_\_

Votre enfant est-il allergique?  Oui  Non

Si oui, précisez : \_\_\_\_\_

## IMPORTANT : À COMPLÉTER EN CAS D'ALLERGIES

### RÉACTION MINEURE :

- Démangeaison, urticaire  Éternuement, changement de la voix, toux  Enflure  
 Rougeur des yeux, larmoiement  Nausées, vomissements, crampes abdominales, diarrhée

### TRAITEMENT :

- Administrer \_\_\_\_\_ Garder l'enfant sous surveillance  Contacter les parents  
 Retourner l'enfant à la maison

### RÉACTION SÉVÈRE :

- Difficulté à avaler  Difficulté à parler  Difficulté à respirer  Perte de conscience

### TRAITEMENT :

- Administrer \_\_\_\_\_  APPELER L'AMBULANCE : 911  Contacter les parents  
 Garder l'enfant sous surveillance visuelle constante  
 Remettre la seringue et le protocole d'allergies aux ambulanciers  
 L'enfant porte son médicament avec lui  Le responsable porte le médicament de l'enfant

## AUTRES INFORMATIONS REQUISES

A-t-il d'autres maladies requérant une attention particulière?

Oui  Non Si oui, précisez : \_\_\_\_\_

Votre enfant a-t-il des difficultés au niveau :

- Visuel : Précisez \_\_\_\_\_  Moteur : Précisez \_\_\_\_\_  
 Auditif : Précisez \_\_\_\_\_  De langage : Précisez \_\_\_\_\_

## URGENCE / Personne(s) à contacter en cas d'urgence :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant (autres que les parents) :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

*Par la signature de ce formulaire, le parent déclare que les informations fournies sur l'état de santé de l'enfant sont véridiques et complètes. Les personnes employées par la Ville, pour la tenue de l'activité à laquelle participe l'enfant, prendront en considération ces informations en tout temps.*

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## OBLIGATION DES PARENTS

Pour participer aux activités organisées par le Service des loisirs, un des deux parents ou le titulaire de l'autorité parentale doit remplir et signer la fiche médicale pour allergie. Le refus ou l'omission de remplir la fiche médicale pour allergie empêchera l'enfant de participer à l'activité. De plus, tout changement relatif au dossier médical de l'enfant devra être signalé sans délai. Les parents dont l'enfant souffre d'allergie doivent fournir à leur frais, les médicaments à administrer à l'enfant. Ces médicaments doivent être remis au Service des loisirs et disponibles en tout temps. Pour tous les cas d'ÉpiPen, les parents devront obligatoirement laisser l'ÉpiPen de leur enfant au responsable le lundi, pour ensuite le reprendre le vendredi. Si l'enfant n'a pas avec lui ses médicaments, il ne pourra être admis à l'activité et ce, sous aucun prétexte.

Pour plus de détails concernant la politique médicale, veuillez consulter les informations incluses dans la programmation, en page 8.